



Offre à
saisir !

BON POUR :

200 000 heures supplémentaires*
non rémunérées, ni récupérées (valeur : 120 postes ETP, ou 4.8 M€ !)

* : Sans compter : travail de nuit ou en weekend, heures effectuées avant 7h30 et après 19h00, JRTT non pris, etc. Une pure affaire !

OFFERT PAR :

Les 8500 agents de la collectivité, chaque année, au nom de leur simple attachement au service public.

DATE LIMITE DE VALIDITE : 19/12/2017

Attention, ce bon est non cumulable avec toute réduction des congés des agents (qui effectuent déjà plus de 1607 heures/an) !